

Avignon : aménagements cyclables au giratoire de Réalpanier (RD 28)

Le Conseil départemental de Vaucluse et la commune d'Avignon ont souhaité aménager le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol, à Avignon, afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

L'objectif des aménagements était double : assurer la sécurité des usagers, et de faire ralentir les véhicules dans le giratoire.

Les aménagements sécurisent désormais la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute ViaRhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 qui dispose de surlargeurs cyclables et assurent la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes les Fontaines / Carpentras et le Mont Ventoux.

Les travaux ont consisté en :

- la création d'une piste cyclable sur les accotements extérieurs du giratoire, côtés nord et ouest, soit environ sur la moitié du giratoire,
- la mise en place de trois plateaux traversants pour le passage des vélos et pour réduire la vitesse des véhicules qui circulent dans le giratoire.

Les travaux, qui ont démarré le 15 juillet 2020, ont pris fin en janvier 2021.



864 000 € de travaux , financés par le Conseil départemental de Vaucluse et par la commune d'Avignon.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09